

**Mme Shipley:** Est-ce que je contreviens au Règlement?

**M. le président:** Je me permets d'espérer que la représentante s'abstiendra de propos de ce genre. J'ai constaté tout récemment qu'on atteint très vite une impasse à cet égard, et j'espère qu'elle se limitera aux termes du projet de résolution.

**Mme Shipley:** Monsieur le président, je m'étais munie de citations tirées du présent débat et d'études antérieures, au cours desquels le chef de l'opposition avait formulé toutes ces déclarations, et je ne pensais pas enfreindre le Règlement; mais j'accepterai certainement d'agir comme vous dites.

**Une voix:** Phoque dressé!

**Mme Shipley:** Je ne ferai, certes, rien de ce que vous pourriez croire. Je suppose, monsieur le président, que j'ai le droit de mentionner la clameur qui s'est élevée hier lorsqu'on a annoncé la clôture. On a pu entendre des cris de "dictature", et ainsi de suite. J'avais entendu mentionner la clôture il y a quelques semaines et je me demandai de quoi il s'agissait. J'ai donc pris la peine de me documenter.

**M. Fulton:** Qui l'a mentionnée le premier?

**Mme Shipley:** Il est malheureux que le chef de l'opposition et celui de la CCF n'aient pas jugé bon d'employer les expressions "modèle des parlements" et "berceau de la démocratie", qui auraient résonné ici hier, parce que la clôture y est d'usage courant.

**M. Fulton:** Mais pas le premier jour d'un débat.

**L'hon. M. Pickersgill:** Même avant le premier jour.

**Mme Shipley:** Je ne comprends pas qu'ils puissent parler de "dictature", quand ce n'est pas le cas. Je me suis donné la peine de compter le nombre de fois où l'on a eu recours à la clôture en Angleterre. Dans les sept dernières années, on y a eu recours en moyenne 21 fois par session. Voilà donc pour la dictature. De plus, l'un des prétendus chefs de l'opposition officielle nous a dit...

**Une voix:** Lequel?

**Mme Shipley:** Je vous le dirai dans un instant.

**M. Dickey:** C'est qu'il y en a foule.

**Mme Shipley:** Il y a déjà quelques semaines, je crois, cet honorable député annonçait à Toronto que, si nous avions connu de l'obstruction systématique à la dernière session,—il va de soi qu'il n'a pas employé cette expression fâcheuse, mais une autre qui avait le même sens,—ce n'était encore

rien. C'est pourquoi je dis qu'il est un peu tard pour que l'opposition prétende qu'elle n'avait nullement l'intention de faire de l'obstruction et qu'elle voulait seulement débattre la question à l'étude.

**M. Fulton:** Rappelez-vous ce qui s'est produit à la dernière session. Le Gouvernement a battu en retraite.

**Mme Shipley:** Autre point. Hier, le chef de l'opposition a employé les mots "travestissement de la vérité, d'un mauvais goût et nauséabond". En consultant le hansard, ce matin, j'ai été heureuse de constater que même lui ne pouvait supporter le mot "nauséabond", qu'il a transformé en "plein d'insinuation".

**Le très hon. M. Gardiner:** Oh, il a modifié le hansard!

**Mme Shipley:** Depuis que ce débat est commencé, on présente sous un faux jour tout ce qu'a dit le ministre. J'ai pris des notes qui démontrent le bien-fondé de ce que j'avance. Hier, j'ai demandé au chef de l'opposition à quel moment précis le ministre du Commerce aurait dit ou laissé entendre que l'offre de 51 p. 100 des actions aux Canadiens leur assurerait le contrôle. Le chef de l'opposition, on le sait, a répondu qu'il n'avait jamais rien dit de tel. Je me reporte à la page 2238 du hansard du 15 mars de cette année, où le chef de l'opposition disait:

Selon le ministre, les Canadiens sont libres d'acquiescer la direction de la compagnie. Cette déclaration est un manifeste faux-fuyant; elle est absolument dépourvue de sens et contraire aux faits.

Ailleurs le chef de l'opposition a dit qu'il s'agissait d'un effort tenté en vue de tromper notre population. Voici exactement ce qu'a dit le ministre quelques minutes avant les observations que je viens de citer du chef de l'opposition. Comme l'atteste la page 2232 du hansard du 15 mars, le ministre a déclaré:

Cette offre, je m'en étonne, a été critiquée et même tournée en ridicule sous prétexte qu'il n'est pas sûr que des Canadiens achèteront ces actions. Bien entendu, nous ne possédons pas une telle assurance. Je ne vois pas comment on pourrait avoir l'assurance que les Canadiens auront la maîtrise, à moins de recourir à l'étatisation...

Le ministre a mis un soin méticuleux à bien préciser ce point, chaque fois qu'il a parlé de cette question. Puis, chaque fois qu'il est question de la *Trans-Canada Pipe Lines* les membres de l'Opposition en parlent comme de notre protégée ou de notre "instrument choisi". On a répété à qui mieux mieux que nous n'avions pas choisi la société. Non, c'est l'Alberta qui l'a choisie. A l'époque où cette province avait des excédents de gaz et qu'elle s'appropriait à le laisser sortir hors de ses